

Opérations de fécondations dirigées et d'Inséminations instrumentales du groupe Elevage du GIE Elevages / ADA Bretagne

Programme des opérations 2016

Planning des opérations 2016

Session de fécondations dirigées

Une session de fécondations dirigées sont programmées sur l'année 2016

- Session 1
Mercredi 6 juillet 2016
RDV à l'île Calot (passage de 12h13 à 16h50)
Lignée 676(PP)

Session d'Inséminations instrumentales

Une session d'Inséminations instrumentales sera sans doute programmer sur 2016 selon les demandes.

Elevage des reines sur l'exploitation

Suite aux greffages, l'élevage doit être poursuivi sur l'exploitation pour une naissance des reines en couveuse. La finition en couveuse permettra à chacun de pastiller les reines.

Une fois ces reines pastillées, elles seront introduites en nucléi de fécondation pour un dépôt ultérieur sur site de fécondation.

Retrait des nucléi des sites de fécondations

- Retrait 1 – Lignée 676(PP)
Jeudi 28 juillet 2016
RDV à l'île Calot (passage de 5h22 à 9h23)

Tarifs des fécondations dirigées et Inséminations instrumentales

Sites	Tarif / reine
Callot	8
IA	20

Fonctionnement

Les apiculteurs intéressés pour participer aux fécondations dirigées et Inséminations instrumentales doivent

- Se faire connaître rapidement auprès de l'animateur du GIE Elevages / ADA Bretagne
- Préciser le nombre de reines qu'ils souhaitent envoyer sur sites

**FECONDATIONS DIRIGÉES
 ET INSEMINATIONS DE REINES**

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT

A renvoyer avec votre règlement avant le 3 mai 2016

(le chèque sera encaissé dès réception)

Par courrier ► Au GIE Elevages de Bretagne

rue Maurice-Le-Lannou - CS 64240 - 35042 RENNES Cedex

NOM et Prénom :

☎ : 02.....

Portable : 06.....

ADRESSE :

<i>Lieu</i>	<i>Nombre de reines</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Callot C2 le 6 juillet (lignée 29 : NB676(PP))		8 €	
Insémination (date à confirmer selon les demandes)		20 €	
Les sessions se dérouleront sous réserve de participants. La session d'Insémination Artificielle sera organisée sous réserve de demandes.		TOTAL	

Exemplaire à conserver

**FECONDATIONS DIRIGÉES
 ET INSEMINATIONS DE REINES**

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT

A renvoyer avec votre règlement avant le 3 mai 2016

(le chèque sera encaissé dès réception)

Par courrier ► Au GIE Elevages de Bretagne

rue Maurice-Le-Lannou - CS 64240 - 35042 RENNES Cedex

NOM et Prénom :

☎ : 02.....

Portable : 06.....

ADRESSE :

<i>Lieu</i>	<i>Nombre de reines</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Callot C2 le 6 juillet (lignée 29 : NB676(PP))		8 €	
Insémination (date à confirmer selon les demandes)		20 €	
Les sessions se dérouleront sous réserve de participants. La session d'Insémination Artificielle sera organisée sous réserve de demandes.		TOTAL	

Exemplaire à renvoyer au GIE